

E12F2

Formation Préalable à l'Habilitation électrique Opération d'ordre Non Electrique sur les canalisations électriques enterrées Indices BF-HF Chargés de Chantier

FORMACODE : 24049 - 22042

OBJECTIFS

Organiser et réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique telles que soutènement et/ou ripage sur des canalisations électriques enterrées.
Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques de cet environnement.
Rendre compte de son activité.

TYPE DU PUBLIC

Personnels non électriciens réalisant des opérations de ripage, soutènement sur des canalisations électriques enterrées

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Chantier école (feuille pédagogique, pour applications pratiques).
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
 - Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.
 - Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > **Les grandeurs électriques**
- > **Les effets du courant sur le corps**
- > **Les domaines de tension**

- > Les zones d'environnement
- > Les principaux matériels électriques souterrains
- > Les risques spécifiques aux chantiers autour des canalisations électriques enterrées
- > Les titres d'habilitation
- > Les limites du BF HF
- > Les Obligations du chargé de chantier BF HF (prescriptions, documents obligatoires, analyse de risques, surveillance des opérations, mise en place de la zone de travail...)
- > Les risques liés à l'utilisation du matériel dans l'environnement
- > Les équipements de protection
- > La conduite à tenir en cas d'accident

PRATIQUE

- > **Mise en situation sur une fouille pédagogique :**
Nettoyage d'une canalisation en vue de son identification – Soutènement d'une canalisation, ouverture d'un fourreau, ripage d'une canalisation – vérification du respect des consignes lors de l'exécution de ces opérations

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique est remis à chaque stagiaire.

MODALITÉS

Durée : 1.5 jours

Prix : nous consulter.

GUIDE DES HABILITATION ET DES FORMATIONS

| NORME NF C 18-510 | | | | | |
|---|-----------------------------------|----------------------|---|---|---|
| Nature des opérations réalisées imposant une habilitation électrique | Fonction selon la Norme | Niveaux habilitation | Références Prérequis techniques | | |
| TRAVAUX D'EXPLOITATION ET INTERVENTIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE | | | | | |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT) en assurant sa propre sécurité | Exécutant Travaux BT | B1 B1 V | Stage E12B1 ou Stage E12WB1 ⁽²⁾ | | |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres | Chargé de travaux BT | B2 B2 V | Prérequis : compétences en électricité Recyclage : Stage E12B3R, ou Stage E12WB3R ⁽²⁾ | Stage E12B3 ⁽¹⁾ ou Stage E12WB3 ⁽²⁾ | |
| Consignation des installations électriques | Chargé de consignation BT | BC | | Prérequis : compétences en électricité | |
| Entretien et dépannage sur des installations électriques en BT | Chargé d'intervention générale BT | BR | Stage E12B2 ou Stage E12WB2 Prérequis : compétences en électricité Recyclage : Stage E12B3R ou Stage E12WB3R ⁽²⁾ | Recyclage : Stage E12B3R ou Stage E12WB3R ⁽²⁾ | Stage E12B5 ou Stage E12WB5 ⁽²⁾ Prérequis : compétences en électricité Recyclage Stage E12B5R ou Stage E12WB5R ⁽²⁾ |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité | Exécutant Travaux HT | H1 H1 V | Stage E12B4 ou Stage E12WB4 ⁽²⁾ | | |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques HT, remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres | Chargé de travaux HT | H2 H2 V | Prérequis : habilitation indices B1, B2, BC Recyclage : Stage E12B4R ou Stage E12WB4R ⁽²⁾ | | |
| Consignation des installations électriques HT | Chargé de consignation HT | HC | | | |
| <p>(1) La norme NF C 18-510 prévoit une durée de 4 jours, celle-ci est ramenée à 3 jours par l'optimisation de la partie pratique animée si nécessaire, en sous groupes par 2 Formateurs.</p> <p>(2) Stage réalisé en Blended Learning.</p> | | | | | |